

Adresse de la société populaire d'Escurolles à la Convention nationale, lors de la séance du 19 brumaire an III (9 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire d'Escurolles à la Convention nationale, lors de la séance du 19 brumaire an III (9 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome CI - Du 19 au 30 brumaire an III (9 au 20 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2005. p. 18;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2005_num_101_1_17982_t1_0018_0000_6

Fichier pdf généré le 04/10/2019

maintenir dans toute sa vigueur, dans toute sa pureté; ainsi le vaisseau de la République conduit par des mains pures et habiles et voguant à pleines voiles, arrivera bientôt au port, malgré les ecueils que la malveillance a amoncelés pour retarder sa marche rapide.

ONOUN, *secrétaire-greffier*,
CHEVENGDENILAMMER, *agent national*
et 37 autres signatures.

j

[*Le conseil général de La Rochelle à la Convention nationale, le 2 brumaire an III*] (25)

Législateurs

Par votre adresse du 18 vendémiaire vous renversez le système de terreur et d'oppression que des hommes profondément pervers avoient essayé de mettre à la place du regne de la justice, vous rendez aux véritables amis de la liberté toute l'énergie républicaine et vous leur désignez ses hypocrites ennemis avec des traits si marqués qu'il ne reste plus à l'intrigue déconcertée que la honte du silence : c'en est fait le crime et l'audace n'usurperont plus les hommages, qui n'appartiennent qu'à la vertu, le peuple éclairé sur le degré de confiance que méritent de vils agitateurs, ne peut désormais être la dupe de cette exagération de sentimens et de principes qui nous conduisoit à grands pas vers l'anarchie, et le citoyen probe, sans autre recommandation que ses vertus, ses talens et sa modestie, sera seul appelé aux fonctions publiques.

Ouï, législateurs, vous avez encor une fois sauvé la patrie, en l'arrachant des mains des intriguans dont le grand intérêt fut toujours de dissoudre et d'anéantir, espérant les uns se cacher à la faveur du désordre et les autres s'emparer de la souveraineté du peuple et se partager ses dépouilles.

Il est tems enfin que la Représentation nationale soit reconnue pour l'unique dépositaire de la volonté du peuple : si des hommes téméraires ont osé lutter contre sa puissance, qu'ils se hatent de revenir à un meilleur sens, quiconque se détache de la Convention, se déclare par cela même l'ennemi de la République, c'est là le centre d'union, le point de ralliement de tous les bons français; c'est le notre, Législateurs, fidele à nos sermens, nous n'avons eu et nous n'aurons qu'un cri, *Vive la Convention*.

PINET, *maire*, et 7 signatures
d'officiers municipaux et 9 de notables.

k

[*La société populaire d'Escurolles à la Convention nationale, le 30 vendémiaire an III*] (26)

Citoyens Représentans

La société populaire séante à Escurolle a entendüe avec interrêt et a couvert des plus vifs applaudissemens la lecture des principes contenus dans l'adresse de la Convention nationale au peuple françois, plût a dieu qu'ils n'eussent jamais été meconnus! plût a dieu que les monstres qui vouloient deshonnorer, avilir la liberté, eussent expirer avant de la connoître; la vertue longtemps persécutée par les efforts parricides de la terreur reprend donc la véritable energie du patriotisme pour denoncer le crime, la probité pourra donc desirer, espérer de servir la patrie; partout respectée, elle ne craindra donc plus les trames viles et criminelles de l'intrigue et du vice.

Oh vous qui avez sauvés avec autant d'energie la Republique, recevez l'expression de nôtre reconnoissance; comme vous, nous declarons une guerre a mort a tous les oppresseurs du peuple; comme vous, nous jurons de poursuivre les tyrans subalternes qui au nom de la patrie, au nom de la liberté et de l'egalité persecutoient l'homme vertueux parce qu'ils en etoient les ennemis naturels et qui victimoient comme conspirateur d'apres leurs passions ou leur haine particuliere, il est tems qu'ils soient livrés au mepris qu'ils inspiroient, il est tems que leurs conduites sanguinaires et dilapidatrices publiquement reconnues soient poursuivy par les lois protectrices de l'innocence et vous dignes *Representans* ne quittez le poste interessant que vous a confié le peuple que lorsque la Republique françoise ne comptera que des peuples libres pour alliés et des republicains purs et integres dans son sein, arreté en seance le trente vendémiaire de l'an troy de la republique françoise une et indivisible, beaucoup de membres ont declarés ne scavoir signer.

MARGOUAS, BOUCHARD, GALON, DE CANIGUE
GIVEZ, CAROY, MORAND, LURRON, BESQUEMIE,
CHAMPION, LAUREN, SERVAUT, MOLLAS,
CAVYGE, CHAMBON, NAQUIN, PURELLE, PLUZET,
SOROT, BARBULABOURAS, GRAUGHON,
MOULILLES, MANON, TOUBAZ, AGAND, ARRAND,
et quatre signatures illisibles.

l

[*La société populaire de Sarrelibre à la Convention nationale, le 1^{er} brumaire an III*] (27)